



Recrudescence possible du phénomène de vols dans les véhicules

Chers résidents,

Le commissaire de Police, Monsieur Benjamin RIKIR, nous demande de vous faire part du message suivant :

« Les journées devant plus "courtes", une recrudescence du phénomène de vols dans les véhicules au niveau de notre circonscription peut être anticipée.

Comme l'ensemble des grandes villes, Liège est particulièrement exposée à ce phénomène de vols et tentatives au sein des véhicules. Cela constitue l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens en matière de sentiment de sécurité et de qualité de vie en ville.

Il apparaît que ce type de criminalité résulte, pour une bonne partie, de l'attrait qu'exercent les objets laissés à vue dans un véhicule.

Depuis plusieurs années, la Ville de Liège sensibilise les automobilistes à la prévention de ce phénomène et les incite à la prudence lorsqu'ils quittent leur véhicule.

Voici quelques conseils antivols :

1. Ne laissez aucun objet de valeur dans votre véhicule quand vous vous stationnez même pour quelques minutes. Tous les objets que vous ne pouvez pas emporter seront placés de manière discrète dans votre coffre préalablement au moment du stationnement.
2. Quand vous roulez, ne laissez pas de sac à main ou de veste sur le siège passager, mettez-le plutôt entre les sièges ou dans le coffre.
3. Ne laissez pas les documents de bord dans un véhicule stationné. Emportez-les avec vous ! Aussi et dans la mesure du possible, laissez votre boîte à gants ouverte.
4. Évitez de garer votre véhicule dans un endroit sombre ou isolé. Si vous êtes à la maison, placez toujours votre véhicule dans le garage.
5. Fermez toutes les portes et les fenêtres ainsi que votre coffre et le toit ouvrant même si vous quittez votre véhicule un bref instant.
6. Ne laissez jamais les clés sur le contact de votre voiture même pour un court instant.
7. Si votre voiture est équipée d'une alarme ou d'un système antivol, activez-le systématiquement.
8. Car-jacking : une seule chose à retenir ! Une vie a plus de valeur qu'une voiture.
9. Si vous êtes victime d'un vol, faites le plus rapidement possible une déclaration à la police. »

Soyez vigilants

Bien cordialement

Le Conseil d'administration